



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** État de Vaud

### COOPÉRATION INTERCANTONALE

## **Les cantons romands engagent un dialogue régulier sur les défis de la protection de l'enfance**

**La première rencontre intercantonale romande consacrée à la protection de l'enfance s'est tenue ce jour au Château Saint-Maire à Lausanne, réunissant les responsables politiques des cantons de Fribourg, de Genève, du Jura, de Neuchâtel, du Valais et de Vaud. Elle marque le lancement d'un dialogue régulier entre cantons romands pour mieux répondre aux défis communs de la protection des mineurs et soutenir les professionnel·le·s du secteur.**

Sur invitation du conseiller d'État vaudois Vassilis Venizelos, les responsables politiques en charge de la protection des mineurs ainsi que les cheffes et chefs des services cantonaux concernés ont participé à cette rencontre. Organisée par le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES), cette réunion traduit une volonté partagée d'échanger sur les défis communs, mutualiser les bonnes pratiques et renforcer la cohérence des dispositifs de protection de l'enfance à l'échelle romande afin de mieux renforcer la protection de l'enfant.

Les participant·e·s ont échangé sur les principaux enjeux auxquels sont confrontés les cantons romands, en particulier la saturation des places d'hébergement en foyer et les conditions de travail des intervenant·e·s en protection de l'enfance (IPE).

Les cantons ont également relevé la complexité accrue des situations prises en charge, qui s'ajoute à l'augmentation des cas dans tous les cantons. À ce sujet, les discussions ont également porté sur les mesures à prendre pour agir sur les causes afin d'éviter la dégradation et l'augmentation constante des situations. Ceci en parallèle de la nécessité croissante de renforcer la compréhension de cette politique publique auprès des médias et du grand public, alors même que les services concernés sont soumis à une forte exposition.

### **Priorités communes**

Dans ce contexte, les responsables politiques ont confirmé leur volonté de travailler de

manière concertée à l'échelle intercantonale afin d'apporter des réponses concrètes et durables à l'évolution des besoins. Les cantons ont par ailleurs convenu de poursuivre ces échanges sur une base annuelle et de renforcer la coopération autour de priorités communes : la coordination des prestations entre cantons, le développement d'outils et de standards latins pour l'évaluation des situations, le renforcement de statistiques communes, ainsi que l'harmonisation de la formation initiale et continue des IPE. Une étude comparative des systèmes de protection sera en outre confiée à un prestataire externe afin d'analyser les dispositifs existants et d'identifier, entre les cantons, les pratiques susceptibles d'être partagées et développées.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 12 juin 2026

Canton de Fribourg, Philippe Demierre, conseiller d'État, Direction de la santé et des affaires sociales, [026 305 29 04 \(15h30-16h30\)](tel:0263052904)

Canton de Genève, Anne Hiltbold, conseillère d'État, Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, [Contact via Julien Thorens, secrétaire général adjoint chargé de communication, +41 79 227 03 08](mailto:Julien.Thorens@canton-ge.ch)

Canton du Jura, Valentin Zuber, ministre, Département de la cohésion sociale, de la justice et de la police, [032 420 5102](tel:0324205102)

Canton de Neuchâtel, Frédéric Mairy, conseiller d'État, Département de la santé, de la jeunesse et des sports, [032 889 64 00](tel:0328896400)

Canton du Valais, Pierre Yves Délèze, secrétaire général, Département de l'économie et de la formation, [027 606 40 40](tel:0276064040)

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, [021 316 86 23](tel:0213168623)

[Communiqué en allemand -Medienmitteilung DE](#)